

19 décembre 2023

BUDGET 2024

**PROVINCE DU QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire portant exclusivement sur le budget de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, tenue mardi le 19 décembre 2023 à 19 h 30 à la salle du conseil sise au 145, rue de l'Église

Sont présents :

M. Louis Coutu, maire.
M. Pascal Gonnin, conseiller
M. Denis Vel, conseiller
Mme Éden Lauzon, conseillère
M. Réal Vel, conseiller
Mme Suzanne Casavant, conseillère
M. Jean-Pierre Brien, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30 sous la présidence de M. Louis Coutu maire de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle. Mme Majella René, directrice générale, fait fonction de secrétaire.

Tous les membres reconnaissent avoir reçu la convocation prévue au code municipal.

Un résident présent.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. Ordre du jour;
2. Période de questions;
3. Adoption budget 2024;
4. Adoption du Plan Triennal d'immobilisation 2024-2025-2026;
5. Période de questions;
6. Levée de la session ;

2023-12-243

CONSIDÉRANT QUE chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu par madame la directrice générale;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Vel
APPUYÉ PAR le conseiller Pascal Gonnin
ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit adopté tel que déposé.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) présents (es).

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

3. ADOPTION DU BUDGET 2024

2023-12-244

Proposé par le conseiller Réal Vel,
Appuyé par le conseiller Pascal Gonnin
Et résolu d'adopter le budget 2023 tel que déposé;

Total des taxes sur la valeur foncière	714 182,00 \$	
TAXES, SERVICES MUNICIPAUX		
Taxe incendie et prévention moins 0,02\$/100 évaluation	42 084,00 \$	
Taxe assainissement entretien et branchement	25 935,00 \$	
Taxe d'ordures ménagères : transport et enfouissement (avec IC	50 617,00 \$	
Taxe collecte sélective : résidentiel et ICI	2 105,00 \$	
Taxe matières organiques	23 048,00 \$	
Taxe vidange des fosses septiques	19 680,00 \$	
Taxe plastiques agricoles	1 200,00 \$	
Taxe service de la dette	16 818,00 \$	
TOTAL		895 669,00 \$
Transferts relatifs à des ententes	327 816,00 \$	
Compensation tenant lieu de taxes	8 300,00 \$	
Services rendus aux organismes municipaux	40 228,00 \$	
Imposition de droits	53 900,00 \$	
TOTAL		430 244,00 \$
TOTAL des REVENUS		1 325 913,00 \$
DÉPENSES		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
Conseil	66 432,00 \$	
Gestion financière	196 353,00 \$	
Greffe	2 000,00 \$	
Évaluation	10 087,00 \$	
Autres	45 575,00 \$	
TOTAL		320 447,00 \$
ADMINISTRATION: FRAIS DE FINANCEMENT		
Frais d'administration et intérêts sur prêts	44 305,00 \$	
Remboursement de la dette	113 798,00 \$	
TOTAL		158 103,00 \$
HYGIÈNE DU MILIEU		
Entretien	25 935,00 \$	
Vidange fosses septiques	23 080,00 \$	
TOTAL		49 015,00 \$
MATIÈRES RÉSIDUELLES		
Cueillette et transport des déchets	51 377,00 \$	
Cueillette et transport du recyclage	9 340,00 \$	
Plan de gestion et RDD	4 273,00 \$	
Matières organiques	23 048,00 \$	
Plastiques agricoles	1 200,00 \$	
TOTAL		89 238,00 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE		
Police SQ	76 281,00 \$	
Taxe incendie : 51 047\$ prévention : 9 656\$	72 168,00 \$	
Sécurité civile	5 375,00 \$	
Frais Société protectrice des animaux (SPA)	1 500,00 \$	
TOTAL		155 324,00 \$
TRANSPORT		
Voirie	275 933,00 \$	
Enlèvement de la neige	191 375,00 \$	
Éclairage des rues	3 000,00 \$	
Transport adapté	4 026,00 \$	
TOTAL		474 334,00 \$
URBANISME		
Aménagement	39 212,00 \$	
Communautaire et patrimoine	30 897,00 \$	
Loisirs et culture	27 537,00 \$	
TOTAL		97 646,00 \$
AFFECTATION		
Affectation carrière - sablière	(40 000,00) \$	
Projet spécial	21 806,00 \$	
TOTAL		(18 194,00) \$
Total des DÉPENSES		1 325 913,00 \$

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) présents (es).

4. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2024-2025-2026

2023-245

Proposé par la conseillère Suzanne Casavant
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Brien

Et résolu d'adopter le programme triennal d'immobilisation 2024-2025-2026 tel que déposé;

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2024-2025-2026		
PROJETS:	financement	estimé
2024		
Rénovation du 142 principale (isolation et toiture)	fonds général	1 000,00 \$
Serveur informatique	fonds de roulement	7 000,00 \$
Sentier pédestre	fonds régional de la ruralité	45 000,00 \$
Rue de l'église et stationnement	réserve et subvention	150 000,00 \$
Rue Uldéric Brien	taxe essence Can-Que	150 000,00 \$
Développement parc petite maison	règlement d'emprunt	400 000,00 \$
Garage municipal	règ. d'emprunt\TECQ	300 000,00 \$
Toiture ancien bureau de poste	fonds général	1 000,00 \$
2025		
Entente Sainte-Anne / Stukley pour le 5e rang	sub. programme MTQ	150 000,00 \$
Éclairage public - Une lumière	fonds général	3 000,00 \$
Asphaltage rue de la Rochelle	TECQ	300 000,00 \$
Borne sèche	fonds réservé	15 000,00 \$
2026		
Éclairage public - Une lumière	fonds général	3 500,00 \$
Asphalte pour développement	TECQ	estimé à venir

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers(ère) présents (e).

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2023-12-246

6. LEVÉE DE LA SESSION PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET 2024

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Vel que la présente session soit levée.
Il est 19 h 40;

Mme Majella René, gma
Dir. Générale et greffière-trésorière

M. Louis Coutu,
Maire « en signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé toutes les résolutions »